



VILLE  
D'ARPAJON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION n° 2020 - 93 du 25 novembre 2020

OBJET : Tarifs d'occupation du domaine public et de voirie à compter du 1er janvier 2021

<p>Nombre de conseillers en exercice : <b>33</b></p> <p>Présents et représentés : <b>33</b></p> <p>Absent(s) excusé(s) : <b>0</b></p> <p>Date de la convocation : <b>17 novembre 2020</b></p> <p><i>(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i></p>	<p>L'An deux mille vingt le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Ville d'Arpajon dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Concorde, Salle Cézanne, sous la Présidence de Monsieur Christian BERAUD, Maire.</p> <p><b><u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u></b> :</p> <p>M. BERAUD, Mme TAUNAY, M. FICHEUX, Mme KRIMI, M. CRUZILLAC, Mme BRAQUET, M. LEVALLET, Mme ALMEIDA, M. DUBOIS, Mme COMTE, M. FOURNIER, Mme TOHON, M. LE STER, Mme LEBEAULT, M. BAC, Mme DE CARVALHO, M. KERVRAN, Mme JANIN, M. LANSADE, Mme TALLEC, M. EMMENECKER, Mme CAZER, M. GOURTAY, Mme LE MAÎTRE, M. JARNOUX, Mme PREVIDI, Mme PERDEREAU, M. DANIEL, Mme COSSIC, Mme LE BOUDEC, M. CORNET, Mme PERRON</p> <p><b><u>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS</u></b> :</p> <p>M. BOSSOREIL par Mme PERRON</p> <p><b><u>ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS</u></b> :</p>
---	--

Mme COMTE est nommée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DÉLIBÉRATION n°2020 - 93 du 25 novembre 2020**

**OBJET : Tarifs d'occupation du domaine public et de voirie à compter du 1er janvier 2021**

Dans le cadre de la régie de recettes « Urbanisme et Services Techniques », il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser de 1.99% les tarifs relatifs à l'occupation du domaine public et aux prestations de délivrance de documents, d'occupation du domaine public et de fourniture de clé.

Tous les tarifs présentés dans les tableaux ci-dessous arrondis au supérieur seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

		TARIFS 2020	TARIFS 2021
<b>DELIVRANCE DE DOCUMENTS</b>			
Reproduction de plans ou documents d'urbanisme (non reproductibles) par les services (supérieurs au format A3)		Coût réel prestataire extérieur	Coût réel prestataire extérieur
Extrait de matrice		Prix fixé par le cadastre	Prix fixé par le cadastre
Photocopie au format A4		0,92	0,94
Photocopie au format A3		1,27	1,30
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - COMMERCES</b>			
		TARIFS 2020	TARIFS 2021
Manifestation ponctuelle	m <sup>2</sup> /jour	3,10	3,15
Terrasse fermée et couverte	m <sup>2</sup> /an	43,75	45,00
Terrasse à ciel ouvert et ou étalage saisonnier	m <sup>2</sup> /mois	6,26	6,40
Terrasse annuelle à ciel ouvert > 6 mois	m <sup>2</sup> /an	50,00	51,00
Étalage permanent	m <sup>2</sup> /an	43,05	44,00
Commerce ambulants	m <sup>2</sup> /jour	4,84	4,95
Neutralisation du domaine public pour file d'attente	m <sup>2</sup> /an	21,35	21,75
Aire de stationnement et transport de fond	m <sup>2</sup> /an	21,58	22,00
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - AUTRES</b>			
		TARIFS 2020	TARIFS 2021
Frais de dossier		26,69	27,20
Benne à gravats	par jour	21,15	21,55
Echafaudage	m/jour	1,42	1,45
Echafaudage OPAH (50% du tarif échafaudage)	m/jour	0,70	0,70
Grue	par jour	55,64	56,70
Neutralisation du stationnement payant	place/jour	9,70	9,90
Neutralisation du domaine public (Hors zone de stationnement payant)	m <sup>2</sup> /jour	0,44	0,45
Tournage de film	par jour	445,11	453,55
Kiosque de vente immobilière	m <sup>2</sup> /mois	18,91	19,25
Palissade de chantier sans publicité	m/mois	12,46	12,70
Nettoyage palissades (tags, affichettes, ect..) et remise en état	par 1/2 journée	629,83	641,80
Nettoyage de voirie (balayage, lavage) forfait demie journée	par 1/2 journée	640,85	653,00
Enlèvement des dépôts sauvages	Par m <sup>3</sup> arrondi au m3 supérieur	125,73	128,10
Déplacement de l'astreinte pour remise en sécurité des chantiers	Forfait/1h	170,60	173,85
	heure supplémentaire	3,21	3,30
<b>CLE ET TOUS SYSTÈMES DE CONTRÔLE REFAIT SUITE PERTE OU VOL</b>		57,87	59,00

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales,

**VU** l'avis de la Commission des Finances du 29 octobre 2021,

**VU** l'avis du Bureau municipal en date du 10 novembre 2021,

**VU** les tarifs fixés,

Après en avoir délibéré,

**DIT** que les tarifs relatifs à l'occupation du domaine public communal et aux prestations fournies par les Services Municipaux sont revalorisés de 1.99 %,

**DIT** que tous les tarifs tels que présentés ci-dessous seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

		TARIFS 2020	TARIFS 2021
<b>DELIVRANCE DE DOCUMENTS</b>			
Reproduction de plans ou documents d'urbanisme (non reproductibles) par les services (supérieurs au format A3)		Coût réel prestataire extérieur	Coût réel prestataire extérieur
Extrait de matrice		Prix fixé par le cadastre	Prix fixé par le cadastre
Photocopie au format A4		0,92	0,94
Photocopie au format A3		1,27	1,30
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - COMMERCES</b>			
		<b>TARIFS 2020</b>	<b>TARIFS 2021</b>
Manifestation ponctuelle	m <sup>2</sup> /jour	3,10	3,15
Terrasse fermée et couverte	m <sup>2</sup> /an	43,75	45,00
Terrasse à ciel ouvert et ou étalage saisonnier	m <sup>2</sup> /mois	6,26	6,40
Terrasse annuelle à ciel ouvert > 6 mois	m <sup>2</sup> /an	50,00	51,00
Étalage permanent	m <sup>2</sup> /an	43,05	44,00
Commerce ambulants	m <sup>2</sup> /jour	4,84	4,95
Neutralisation du domaine public pour file d'attente	m <sup>2</sup> /an	21,35	21,75
Aire de stationnement et transport de fond	m <sup>2</sup> /an	21,58	22,00
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - AUTRES</b>			
		<b>TARIFS 2020</b>	<b>TARIFS 2021</b>
Frais de dossier		26,69	27,20
Benne à gravats	par jour	21,15	21,55
Echafaudage	m/jour	1,42	1,45
Echafaudage OPAH (50% du tarif échafaudage)	m/jour	0,70	0,70
Grue	par jour	55,64	56,70
Neutralisation du stationnement payant	place/jour	9,70	9,90
Neutralisation du domaine public (Hors zone de stationnement payant)	m <sup>2</sup> /jour	0,44	0,45
Tournage de film	par jour	445,11	453,55
Kiosque de vente immobilière	m <sup>2</sup> /mois	18,91	19,25
Palissade de chantier sans publicité	ml/mois	12,46	12,70
Nettoyage palissades (tags, affichettes, ect..) et remise en état	par 1/2 journée	629,83	641,80
Nettoyage de voirie (balayage, lavage) forfait demie journée	par 1/2 journée	640,85	653,00
Enlèvement des dépôts sauvages	Par m <sup>3</sup> arrondi au m3 supérieur	125,73	128,10
Déplacement de l'astreinte pour remise en sécurité des chantiers	Forfait/1h	170,60	173,85
	heure supplémentaire	3,21	3,30
<b>CLE ET TOUS SYSTÈMES DE CONTRÔLE REFAIT SUITE PERTE OU VOL</b>		57,87	59,00

**DONNE** pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**Adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 5 abstentions (Mme PERDEREAU, M. DANIEL, Mme COSSIC, Mme LE BOUDEC, M. CORNET)**

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Christian BÉRAUD.

Fait et délibéré en séance publique  
les jour, mois et an susdits  
Maire,  
  
Christian BÉRAUD.

